

MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

<p>Objectifs</p>	<p>Les sessions de maintien et actualisation des compétences ont pour objectif de maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement dans une situation d'accident du travail avec des gestes actualisés. Savoir utiliser ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.</p>
<p>Prérequis et public ciblé</p>	<p>Toute personne titulaire du Certificat SST ou APS(Acteur Prévention Secours).</p>
<p>Programme de la formation</p>	<p>La formation débute par un tour de table et un échange avec les stagiaires pour connaître leur expérience en matière de secourisme. Et d'une façon générale, le programme de formation doit comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une partie de révisions sur la prévention (notions de base, suppression des situations dangereuses et capacité d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise, PAP, ...). - Une évaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST. - Une partie consacrée à la révision des gestes d'urgence. - Une partie consacrée à l'actualisation de la formation aux risques de l'entreprise ou de l'établissement et aux modifications du programme.
<p>Durée initiale</p>	<p>7 heures en présentiel</p>
<p>Modalités d'évaluation</p>	<p>Cette évaluation est réalisée par le formateur SST qui a assuré la formation. Le stagiaire est évalué sur une mise en situation d'accident simulé puis sur un entretien. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouristes du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document INRS).</p> <p>A l'issue de cette évaluation, un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au minimum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.</p>
<p>Modalités pédagogiques</p>	<p>La formation peut se dérouler dans vos locaux ou au centre de formation, elle alterne entre de la théorie et de la pratique. Elle est encadrée par un formateur certifié par l'INRS qui associera plusieurs méthodes pédagogiques : démonstration commentée justifiée, démonstration en temps réel, apprentissage, échange avec le groupe, étude de cas concrets, cas concrets formatifs, travail en sous groupes ...</p>
<p>Moyens pédagogiques</p>	<p>Ordinateur + vidéo projecteur • Diaporama, photos et films • Ecran de projection • Paperboard • Un plan d'intervention SST • Un d'action prévention SST • Mannequin adulte, enfant, nourrisson avec des masques individuels faciaux pour chaque participant • Mallette de maquillage (pour la simulation de plaie, brûlure, malaise...) • Coupe de tête montrant la libération des voies aériennes • Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) de formation + du petit matériel (protection buccales, compresses...) • Voie respiratoire adulte, enfant, nourrisson avec pour stagiaire une protection buccale individuelle • Mannequins Heimlich, ballon simulation étouffement • Tapis de sol, drap, couvertures de survie • Matériel technique de mises en situation (coup de poing, téléphone, outils de travail...) liens larges et morceau de tissu, garrot tourniquet, coussins hémostatiques...</p>

MAC SST

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Délais d'accès	Selon places restantes
Lieu	Centre de formation ou sur votre site (si la formation se déroule dans vos locaux prévoir une salle d'une superficie de 25 m2 au minimum)
Accessibilité	Locaux conformes pour l'accueil des personnes en situation de handicap
Dates	Voir planning
Responsable pédagogique de la formation	Mr Cyril TOUCHET
Nombre de participants	Groupe de 4 personnes minimum à 10 maximum.
Document remis en fin de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de fin de formation conforme à l'article L6353-1 du code du travail ; - Carte SST pour les stagiaires validés.
Coût de la formation	Nous consulter.